

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue mardi,  
le 10 janvier 2008 à 19h30 à la Bibliothèque de Luskville, située au 2024 route 148,  
Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Garry Dagenais, maire suppléant, les conseillers, Lawrence Tracey, Jim Coyle, Raymond Gougeon, Brian Middlemiss et Dr Jean Amyotte.

ABSENCES MOTIVÉES : Harold McKenny, conseiller.

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général.

La séance a débuté à 19h40.

**08-01-01**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Pavage
3. Eau potable
4. Chemin River et Cedarvale
5. Eaux usées
6. Chemin Terry-Fox
7. Avis de motion – permis d'affaires
8. Avis de motion – concernant l'aménagement de piscines privées en matière de sécurité
9. Dossier Mme Boland – 1674 route 148
10. Fermeture de la séance

Il est

Proposé par        Lawrence Tracey  
Appuyé par        Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Dr Jean Amyotte à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement amendant le règlement no 176-01 concernant les tarifs des permis et certificats.

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Dr Jean Amyotte à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement concernant l'émission de permis d'affaires.

### **AVIS DE MOTION**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Dr Jean Amyotte à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement concernant la tarification des permis et des certificats municipaux.

### **AVIS DE MOTION**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Dr Jean Amyotte à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement concernant l'aménagement de piscines privées en matière de sécurité.

**08-01-02**

### **CAUSE no 550-17-003219-076 : Municipalité de Pontiac contre Mary Margaret Boland**

CONSIDÉRANT une inspection effectuée en date du 16 novembre 2007 sur la propriété située au 1674, route 148 :

CONSIDÉRANT QUE cette inspection avait pour but de procéder au décompte des chiens présents et appartenant à Mme Boland;

CONSIDÉRANT QUE le lors de l'inspection, le nombre de chiens n'était pas supérieur à (3) trois, nombre autorisés selon la réglementation municipale en vigueur;

Il est

Proposé par        Jim Coyle  
Appuyé par         Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU que le conseil se désiste de sa requête introductive d'instance et en injonction permanente et de sa requête en injonction interlocutoire intentée contre la défenderesse, et celle-ci, par l'entremise de ses procureurs.

Adoptée

**08-01-03**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est

Proposé par        Raymond Gougeon  
Appuyé par         Garry Dagenais

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h30 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL